

MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS

Il existe différents types de maltraitance : la maltraitance physique, la maltraitance psychologique, la maltraitance sexuelle, la maltraitance financière, violation des droits et négligence.

D'après les statistiques ces formes de maltraitance sont observées aussi bien à domicile qu'en résidences incluant les CHSLD et elles sont de plus en plus fréquentes.

Depuis sa création en 2010, la ligne téléphonique d'aide, AIDE-ABUS-ÂÎNÉ, accueille un nombre grandissant d'appels, soit près de 10 000 annuellement. Et selon l'AQRP, une hausse de 31 % des plaintes a été recensée de 2003 à 2007, dont 79 % sont des abus financiers. Des chiffres alarmants !

Sommes-nous en train de vivre une explosion de cas de maltraitance envers les aînés? Ou s'agit-il simplement d'une prise de conscience?

Quoi qu'il en soit, les instances gouvernementales ont décidé d'agir. Par exemple, pour mieux protéger ses citoyens, le gouvernement québécois a créé en 2009 une escouade spéciale contre l'exploitation financière des personnes âgées. De plus, de nombreux organismes communautaires ont été mis sur pied pour lutter contre ce phénomène inquiétant.

Dans les Laurentides, les aînés peuvent compter sur l'organisme **Prévoyance envers les Aînés des Laurentides**. Cet organisme a pour rôle de sensibiliser et d'informer les aînés face aux abus et à la maltraitance par l'entremise d'un réseau de personnes Sentinelles. Ces bénévoles développent des stratégies pour entrer en contact avec les aînés vulnérables afin de les informer des services disponibles dans la communauté, puis les accompagnent au besoin dans leur démarche.

Prévoyance Aînés des Laurentides
Courriel : prevoyance.aines.laurentides@gmail.com
Téléphone sans frais : 1 844 551-6032